

GÉRARD DHÔTEL

LOUISE
MICHEL

NON
À L'EXPLOITATION

ACTES SUD JUNIOR

CEUX QUI ONT DIT **NON** DES ROMANS HISTORIQUES

“La révolte grondait depuis longtemps. Leurs déplorables conditions de travail, les catastrophes au fond des puits, les salaires misérables, les enfants envoyés à la mine dès leur plus jeune âge, tout cela mène aux pires excès... Alors on se sert d’explosif à Montceau, on s’attaque aux maisons des ingénieurs et on pille au Creusot, on tue à Decazeville... Ces mineurs avaient demandé justice sans pouvoir l’obtenir ; ils ont pris l’homme qui les tyrannisait et l’ont jeté par la fenêtre. C’est ainsi que nous devons nous débarrasser de tous nos exploités...”

LOUISE
MICHEL
NON
À L'EXPLOITATION

“Ceux qui ont dit non”
Une collection dirigée par Murielle Szac.

Illustration de couverture : François Roca

Éditorial : Isabelle Péhourticq assistée de Fanny Gauvin

Directeur de création : Kamy Pakdel

Directeur artistique : Guillaume Berga

Maquette : Christelle Grossin

© Actes Sud, 2010, 2014 – 978-2-330-03547-1

Loi 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse

www.actes-sud-junior.fr

www.ceuxquiontditnon.fr

GÉRARD DHÔTEL

LOUISE
MICHEL
NON
À L'**EXPLOITATION**

ACTES SUD JUNIOR

*Pour Marie-Noëlle
(qui me pardonnera d'avoir passé
tout ce temps avec Louise).
Pour mon père, exploité pendant
quarante ans.*

Il devait en être ainsi,
Le vent qui soufflait dans ma vieille ruine,
Les vieillards qui m'ont élevée, la solitude,
La grande liberté de mon enfance,
les légendes,
Les bribes de sciences braconnées
un peu partout,
Tout cela devait m'ouvrir l'oreille à toutes
les harmonies,
L'esprit à toutes les lueurs, le cœur à l'amour
et à la haine ;
Tout s'est confondu dans un seul chant,
dans un seul rêve, dans un seul amour :
la Révolution.

Louise Michel

1

Paris. Palais de justice. 21 juin 1883, dix heures du matin.

– Louise Michel, vous êtes accusée d’avoir été, en mars 1883 à Paris, l’instigatrice du pillage, commis en bande et à force ouverte, des pains appartenant aux époux Augereau, boulangers... J’observe le président Ramé. C’est un homme grand et maigre, son visage est fermé à toute émotion. Il a débité l’acte d’accusation d’une voix monotone, sans prendre la peine de regarder la foule qui a réussi à se faufiler dans la grande salle des assises. Après Louise Michel, il s’adresse aux deux autres prévenus, Jean-Joseph-Émile Pouget et Eugène Mareuil. Mêmes

mots, mêmes accusations. Puis, les yeux toujours rivés sur ses dossiers, le président demande à Louise, assise à ma gauche, sur le banc des accusés :

– Votre âge ?

– Quarante-sept ans, réplique sèchement Louise avant de se tourner vers moi et de me sourire avec malice.

Elle sait que je connais son âge véritable – cinquante-trois ans – et, dans son regard, je devine sa satisfaction d’avoir menti au juge.

Mais, j’y pense, je ne me suis pas présenté. Je m’appelle Eugène Berton, je suis journaliste au quotidien *L’Intransigeant*, mandaté par mon chef de service, le chroniqueur judiciaire en titre, pour suivre le procès dit “de la manifestation de l’esplanade des Invalides”. Pour le débutant que je suis, c’est une aubaine. De plus, on m’a autorisé à rencontrer Louise Michel plusieurs fois dans les semaines qui ont précédé l’ouverture du procès. Alors vous imaginez que je commence à bien la connaître...

Juste devant moi, sur l'autre banc réservé à la presse, le dessinateur de la *Gazette des tribunaux* croque le portrait de Louise dans l'un de ses carnets. Le dessin que j'entrevois par-dessus son épaule n'a rien de caricatural. Il est même fidèle à la réalité. Son crayon fait apparaître une femme tout en os, légèrement courbée. Le visage a les traits durs, comme creusés à la hache. Le front est ovale, haut et dégagé. Les yeux gris-bleu, à la fois vifs et sombres, laissent deviner un regard doux et profond. Les cheveux, coupés à la hauteur de la nuque, tombent en mèches grisonnantes que partage, sur le front, une raie.

– Avez-vous déjà été poursuivie ? reprend le président.

– Oui, en 1871 !

– Il ne peut plus en être question, réplique-t-il brutalement. Ces faits ont été couverts par l'amnistie.

Louise se tourne alors vers la salle. Son regard est noir. Elle fixe la foule comme si elle voulait dire à chacun d'entre nous : "Et alors ! Ça ne compte pas, la Commune ? Mon procès, devant le conseil de guerre de Versailles, en décembre 1871, c'est déjà oublié ?"

Il y a maintenant un mois, avant d'aller lui rendre visite pour la première fois dans sa cellule de la prison Saint-Lazare, j'ai pris le temps de lire ce que les journaux disaient d'elle, en cette fin d'année 1871. Les accusations étaient graves : complicité d'assassinat de généraux, participation à la lutte armée, excitation à la guerre civile, attentat contre le gouvernement... Certains de mes confrères parlaient d'une "dangereuse criminelle qu'il [fallait] réduire au silence", d'autres, d'une "aventurière, louve avide de sang qui a provoqué la mort d'otages". À son procès, Louise n'avait pas cherché à se défendre. "J'appartiens à la révolution sociale,

disait-elle, et je déclare accepter la responsabilité de mes actes.” Elle s’accusait de tout : d’être une meneuse, d’avoir combattu partout, d’avoir tiré, d’avoir tué même. Et elle lançait à ses accusateurs : “Si vous n’êtes pas des lâches, tuez-moi ! Il faut me retrancher de la société. Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance.”

Ces actes et ces écrits ne m’avaient pas rassuré et ce jour-là, juste avant de la rencontrer, je fus pris d’une forte angoisse à l’idée de me retrouver seul avec elle. Mais, dès les premières secondes, toutes mes préventions s’effacèrent. Je découvrais une femme à l’abord sympathique, à la voix douce, aux yeux pétillants d’intelligence. J’étais sous le charme. La violente anarchiste tant redoutée m’avait séduit...

D’emblée, Louise avait tenu à me parler de la Commune. Si je me fie aux notes que j’ai

pu prendre à ce moment, voici comment les choses se sont passées.

En 1870, Louise est institutrice à Montmartre, 24 rue Oudot. Elle fréquente également le groupe du Droit des femmes. On y parle notamment d'égalité de l'instruction pour les deux sexes.

C'est alors que, en juillet, la guerre contre les Prussiens éclate. Après la terrible défaite de Sedan, Napoléon III abandonne le pouvoir. La République est proclamée. Ce n'est pas la République sociale dont rêvaient Louise et ses amis, mais elle veut y croire vaille que vaille. Maintenant, il faut sauver Strasbourg qui risque de capituler à son tour. Elle rassemble des femmes de Montmartre. Des hommes, des étudiants, des ouvriers les rejoignent. Ils se rendent en délégation à l'Hôtel de Ville et exigent des armes pour constituer un bataillon de volontaires. On ne leur en donne pas. Strasbourg tombe.